



Lettre du tri n°2

La seconde vie des bouteilles
en plastique.



Recyclage, recyclage, tout le monde en parle, mais au fait, comment cela se passe-t-il ? Quels sont les plastique que l'on recycle, que deviennent-ils ?...

Coup de projecteur sur l'étonnante deuxième vie des bouteilles en plastique...

Les «plastiques» sont des produits dérivés du pétrole. Ceux utilisés pour les bouteilles et flacons sont principalement de 2 sortes :



le PET : il peut être transparent ou teinté. Il sert pour les sodas, les boissons aux fruits et les eaux.



le PEHD : c'est un matériau souvent opaque qui est employé pour réaliser des emballages de produits ménagers (détergents, lessives...), de liquides alimentaires (bouteilles de lait, soupe...) et de produits de toilette (shampooing, gel douche...).

Il existe des dizaines de plastiques utilisés pour les emballages (Polystyrène, Polypropylène...). On en recycle aujourd'hui que deux catégories.

Attention : Ne déposez donc pas les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche...), le sacs de caisse, les films qui enveloppent les lots de produits (packs d'eau...), les bouteille d'huiles, les barquettes et autres emballages plastiques.



Même lavés, les pots de yaourts, crèmes, fromages blancs, compote ne sont pas recyclés, car l'emballage est trop léger pour être économiquement rentable à recycler... par ailleurs ces emballages sont bien souvent en Polypropylène peu recyclé en France pour le moment... mais l'industrie du recyclage est en constante évolution.

1 La collecte

Nous déposons dans le bac jaune toutes les bouteilles, flacons, bidons en plastique, quel que soient leurs formes, couleurs ou volumes... tous les emballages plastiques ayant contenu du liquide (liquides alimentaires, produits ménagers, ou produits de toilettes...) **sauf les bouteilles en plastique d'huiles** (trop grasses pour qu'elles soient recyclées... préférez donc acheter des bouteilles d'huiles en verre) **et de produits dangereux.**

2 Le Centre de tri

C'est dans le centre de tri que les différents plastiques sont identifiés, séparés manuellement et regroupés par catégorie. Puis ils sont compactés, conditionnés en balles et dirigés vers les différentes filières de recyclage.



©Francis Vigouroux –Philippe Renault – Lola Tréguer - Philippe Renault / photothèque Eco-Emballages

3 Et après ? tout nouveau, tout beau !









Le **PET** est broyé puis fondu et transformé en fibres par étirage. Cette fibre sert à rembourrer des anoraks, des peluches ou des couettes... et à fabriquer des vêtements.

Le **PEHD** est broyé et transformé en granulés. Ces granulés sont fondus et servent à la fabrication de tubes, de flacons non alimentaires et... de bacs de collecte des déchets ménagers !

LES RESULTATS DE LA COLLECTE SELECTIVE de juin 2003 à Avril 2004

Vous ne triez pas pour rien ! voici le bilan chiffré de la collecte sélective... grâce à vous ces produits ont une seconde vie. Des résultats encourageants, mais on peut mieux faire !!

 Tonnes de Verre	—————> nouvelles bouteilles de vin
Tonnes de Journaux Magazines	—————> bulletins du SIVU
 Tonnes de bouteilles plastiques	—————> pulls en laine polaire
 Tonnes d'acier	—————>Boites de conserves 4/4
Tonnes d'aluminium	—————> Canettes de boisson
 Tonnes de Papiers-cartons d'emballages dont les tétra-packs.	—————>boites à chaussures

ATTENTION 18 % de taux de refus : de nombreuses **erreurs de tri** (barquettes polystyrène, divers emballages plastiques autres que des bouteilles) pénalisent la collectivité... les soutiens financiers pour la collecte sélective sont basés sur les performances et la qualité du tri. Mieux nous trions, et plus nous trions... meilleurs seront les soutiens d'Eco-Emballages . En cas de doute, reportez vous au guide du tri.